

CH_VB 3348 2003-1093 vom 3. Juni 2003

Bundesverwaltung, 2003-06-03, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_3348_2003-1093

FR: CH_VB 3348 2003-1093 du 3 juin 2003

IT: CH_VB 3348 2003-1093 del 3 giugno 2003

Volltext

3348 2003-1093 Allocation de subsides fédéraux pour la correction des cours d'eau
Décision de l'Office fédéral des eaux et de la géologie – Canton de Vaud, communes
d'Yvorne et Lavey-Morcles. Réfection des berges du Rhône, décision n° 346 – Canton du
Valais, diverses communes. Unwetter 2000, Sofortmassnahmen Wasserbau,
Schlussabrechnung, décision n° 694 – Canton du Valais, commune de Naters, Intempéries
2000, mesures consécutives sur le Rhône, décision n° 695 – Canton du Valais, commune
de Viège, Mesures anticipées 1999 sur la Viège, décision n° 696 Voies de recours Un
recours administratif peut être déposé contre cette décision au Département fédé-
ral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, confor-
mément aux art. 44 et suivants de la loi fédérale sur la procédure administrative (RS 172.021), art. 12 de
la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (RS 451) et art. 14 de la loi
fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (RS 704), cela
dans les 30 jours qui suivent la publication dans la Feuille fédérale. Le mémoire doit être
déposé en deux exemplaires et contenir les conclusions motivées ainsi que les moyens de
preuve, la signature du recourant ou celle de son mandataire. Quiconque pour recourir peut,
pendant le délai de recours, consulter les décisions et les dossiers du projet en question, en
s'adressant à l'Office fédéral des eaux et de la géologie, rue du Débarcadère 20, 2502
Bienne, après s'être préalablement annoncé par téléphone (032 328 87 73). 3 juin 2003
Office fédéral des eaux et de la géologie

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses,
Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali
digitali Allocation de subsides fédéraux pour la correction des cours d'eau In Bundesblatt
Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2003 Année Anno Band 1 Volume Volume
Heft 21 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum
03.06.2003 Date Data Seite 3348-3348 Page Pagina Ref. No 10 127 323 Die elektronischen
Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv
übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises
par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono
stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.